

## CONSEIL DÉLÉGUÉ

### JEUDI 12 AVRIL 2018 à 20 H

Le **12 AVRIL 2018 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Convocation du 4 avril 2018**

**Présents :** Jean-Yves BOURGEAIS, Simone MARCHAND, Christian BEDUNEAU, Sabrina BIOTTEAU, Hubert GUITON Jacques PRIMITIF, Michel TOUCHAIS, Claudine BIDET, Philippe GILIS, Gwénola PERRON, Aline BRAY, Valérie SALMON.

**Absents excusés :** Jeannine HIVERT qui donner pouvoir à Christian BEDUNEAU, Florence SANDHINHA.

**Absents non excusés :** Abou DOSSO, Philippe CESBRON, André TERRIEN, Philippe MARTIN.

**Secrétaire de séance :** Simone MARCHAND

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ**

Le compte rendu de la séance du 23 mars 2018 ne fait pas l'objet d'observations.

Monsieur le Maire délégué donne lecture d'une carte de remerciements de l'association « Orée en Arts » concernant le vote de la subvention pour le festival Photo-Argentik.

#### **1- COMMUNE DÉLÉGUÉE**

##### **INTERVENTIONS ORALES**

V Pôle enfance : A la suite du rapport de l'expert dans le cadre de la garantie dommages-ouvrages. L'étanchéité du bâtiment sur la partie cuisine est à refaire. *Une entreprise est mandatée à cet effet pour effectuer les travaux ainsi que les reprises de peinture dans la salle des professeurs.*

V Les services techniques de Mauges Communauté ont été alertés pour les trous sur la voie de la ZI du Taillis. *Le travail de réparation a été fait.*

V Sens interdit Passage des Mariniers : interrogation pour ce panneau qui ne semble pas utile. *Un panneau sera enlevé. Pour les bornes, un rendez-vous est pris avec l'entreprise CEGELEC et ARRONDEL.*

V Pas de numéros pour les habitations Passage des Mariniers, voir les services de la Poste pour mettre en place une numérotation. *Les services de la Poste ont été consultés.*

#### **DOSSIER À TRAITER**

##### **1.1- ABANDON DE PARCELLE AUX VINCENTS**

Monsieur le Maire délégué donne lecture d'une déclaration d'abandon de terrain situé aux Vincents, cadastré AK 586 pour une surface de 15 ca appartenant à la famille BOTINEAU.

**Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cet abandon de parcelle.**

##### **1.2- DEMANDE DE SUBVENTION « LES PETITS LOUPS LIGÉRIENS »**

Monsieur le Maire délégué présente une demande de subvention des « Petits Loups Ligériens » pour un montant de 200 € pour l'année 2018.

A la lecture de cette demande, il apparaît que plusieurs communes d'Orée-d'Anjou adhèrent à cette association et qu'un dossier unique devrait être déposé.

**Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider la demande de 200 €.**

##### **1.3- GARANTIE EMPRUNT CLOS DES VIGNES**

Monsieur le Maire délégué présente une garantie d'emprunt concernant le financement principal de la réhabilitation de 20 logements, situés sur la commune déléguée de Champtoceaux « Le Clos des Vignes ». Pour ce prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le groupe Immobilière Podelha sollicite le concours de la commune à hauteur de 85 % ce de prêt, le Département de Maine-et-Loire étant associé pour les 15 % restants.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Caractéristiques	PAM Eco-prêt	PAM
Montant	311.500 €	278.500 €
Quotité à garantir 85 % soit	264.775 €	236.725 €
Taux	Livret A : - 0,45 %	Livret A : + 0,60 %
Progressivité	0 %	
Durée	20 ans	
Révisabilité	Double limitée	
Echéance	Annuelle	

**Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour accorder sa garantie à hauteur de 85 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 590.000 €.**

#### **1.4- SUBVENTION POUR « ORCHESTRE À L'ÉCOLE »**

Monsieur le Maire délégué présente le dossier de subvention « Orchestre à l'école ». Tous les élèves d'un même niveau de classe sont réunis autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Les élèves s'inscrivent sur la base du volontariat et un instrument de musique professionnel leur est confié pendant toute la durée de l'orchestre. Au rythme de deux heures par semaine, les élèves progressent concrètement et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Deux orchestres indépendants de 27 élèves chacun pour les deux collèges (G. Pompidou et St Benoit) seront constitués de quatre pupitres : Guitares et percussions latines - Saxophones et clarinettes - Trompettes, trombones et percussions latines - Accordéons et claviers.

La participation de la commune Orée-d'Anjou serait de 43.972 € sur trois ans détaillée comme suit :

	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Fonctionnement	9.432 €	9.966 €	10.694 €
Investissement	13.880 €	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>23.312 €</b>	<b>9.966 €</b>	<b>10.694 €</b>

#### **1.5- HOMMAGE À M. LEVOYER**

Monsieur le Maire délégué rappelle la proposition de la commission Information-communication du 16 février 2018 : « Suite au conseil municipal de la commune déléguée de Champtoceaux, les élus ont demandé à la commission de réfléchir à un endroit qui pourrait porter le nom d'Alain LEVOYER en hommage à son engagement dans notre commune durant ses années de Maire et de Maire honoraire.

Les membres de la commission proposent au conseil municipal de nommer le belvédère du Cul du Moulin (où il y a les panneaux d'interprétations face au Moulin pendu) : Esplanade Alain LEVOYER ».

**Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cette proposition.**

### **INFORMATIONS**

#### **1.6- COMPTE RENDU COMMISSIONS**

##### **VIE SCOLAIRE**

###### **Infos**

- Déplacement des composteurs chemin du Voinard.
- Pas de solution actuellement pour le lavage des mains des enfants du cycle 3 qui entrent par la cour et déjeunent les derniers. Il faudrait installer une vasque dans la cour. A réfléchir en même temps que l'auvent.
- Projet d'animation le samedi 9 juin, de 10 H à 12 H, au Pôle enfance sur le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets, en collaboration avec le CPIE et la Chambre d'Agriculture.

###### **Centre de loisirs**

- Vacances de février : hausse sensible des effectifs, en moyenne 45 enfants par jour ; accueil de nouvelles familles et de familles extérieures à Champtoceaux. Très bon retour sur les activités.
- Vacances de printemps : accueil du 26 avril au 4 mai inclus ; inscriptions à partir du 2 avril.
- Vacances d'été : accueil du 9 juillet au 10 août inclus à Champtoceaux ; les 3 dernières semaines, les enfants pourront être accueillis dans d'autres communes d'Orée-d'Anjou.

###### **Camps d'été**

Du 9 juillet au 24 août inclus, 6 camps de 5 jours seront proposés aux enfants de 6/11 ans, 1 bivouac de 3 jours pour les 9/11 ans et 2 nuitées pour les 4/6 ans.

## **Rythmes scolaires à la rentrée 2018**

A l'unanimité, les conseils d'école ont voté pour un horaire 8 H 45 - 12 H/13 H 30 - 16 H 15 à la rentrée 2018. Pour information, l'école privée St Nicolas propose un horaire 8 H 45 à 12 H/13 H 30 à 16 H 30.

Une enquête sur les besoins des familles en terme d'accueil va être lancée par Orée-d'Anjou d'ici fin avril ; les résultats devraient permettre de préparer au mieux la rentrée.

### **Informations de la commission solidarités Orée-d'Anjou**

#### **- Quotients familiaux et tarification**

Au vu des disparités importantes entre les communes déléguées concernant les tranches de quotients familiaux et les tarifs, il est nécessaire d'harmoniser les pratiques. Il y aura donc 6 tranches de quotients familiaux comprises entre 0 et 1800 et les tarifs seront identiques en périscolaire et en accueil de loisirs.

La nouvelle tarification permettra plus d'équité entre les familles, une aide aux familles les plus précaires, une meilleure répartition de l'effort en augmentant la contribution des familles les plus aisées. La mise en place est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **- Logiciel**

Un logiciel d'inscription commun sera installé dans toutes les communes déléguées et facilitera les démarches d'inscription d'une commune déléguée à l'autre. La mise en place est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **- Concertation enfance jeunesse**

Les PEDT (Projet Educatif De Territoire) des communes déléguées sont caducs et il est nécessaire que Orée-d'Anjou se dote d'un PEDT unique tenant compte, toutefois, des spécificités des uns et des autres. De même, le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) signé avec la CAF arrive lui aussi à échéance. Une large réflexion va donc être menée, sous forme de groupes de travail, pour établir un diagnostic enfance jeunesse, construire un nouveau PEDT en s'appuyant sur les bilans existants et évaluer les besoins du territoire. L'ensemble de la communauté éducative intervenant auprès des enfants (0-12 ans) et des jeunes (12-18 ans) sera partie prenante.

#### **Point sur les travaux**

- Pôle enfance : la climatisation du bureau de direction et de l'infirmerie se fera aux vacances de printemps ; pose de stores extérieurs dans la salle de périscolaire, la salle de sieste et le hall en mai ; recherche d'amélioration de l'acoustique dans le restaurant scolaire ; travaux d'étanchéité sur le toit.

- Ecoles publiques : système de vidéoprotection dans les cours, en dehors des heures de classe, l'installation est prévue en mai. Pour rappel : 6 caméras pour un budget de 6.000 €.

#### **Divers**

- Les activités TAP du 3<sup>ème</sup> trimestre sont arrêtées. 2 nouvelles activités seront proposées aux enfants : « Origami » pour le cycle 3 et « Nature et zéro déchet » pour le cycle 2. Comme aux précédents trimestres, certaines activités ne seront pas accessibles 2 fois pour un même enfant.

Des remerciements sont adressés à l'équipe pour son implication et à la Mairie pour son accompagnement.

-Avant de prévoir une activité sportive au gymnase, prendre contact avec la Mairie, afin d'éviter que 2 activités se retrouvent le même jour à la même heure.

-Une intervention a été faite sur des grilles à l'école gracieusement.

## **TOURISME**

### **Informations 2018**

-A l'accueil de l'Office de Tourisme cette saison il y aura Emeline et Justine. Un nouvel aménagement des locaux a été fait. Les Amis du Vieux Châteauceaux ont rénové les socles de la maquette, de la gabarre et du Saint Clément ce qui contribue à un esthétisme plus agréable dans les locaux.

Prochain vernissage le vendredi 20 avril 2018 à 18 H 30 au Champalud.

-L'Office de Tourisme Une autre Loire dépend de Mauges Communauté, suite à la Loi NOTRe nous avons obligation de nous regrouper entre OT de l'agglomération de Mauges Communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Afin de construire une stratégie touristique, Mauges Communauté a fait appel à TED Conseil (cabinet d'audit) qui, après un diagnostic de nos structures (OT Vallée de l'Evre à Beaupréau, OT de Chemillé en Anjou, Sèvremoine (commune nouvelle sans OT) et OT Une autre Loire) et de notre territoire, a rendu son orientation finale.

Cette stratégie a été co-construite suite à plusieurs ateliers mis en place avec une centaine de personnes présentes. La stratégie préférentielle retenue est celle du tourisme d'affaire mais celle-ci devra être validée par les élus de Mauges Communauté le 18 avril. La structure juridique devra elle aussi être validée : choix entre une Association et une SPL (Société-Publique-Locale).

-Nouvelle installation de l'équipe du bateau La Luce dans les locaux de la Maison du Tourisme. La saison s'annonce bien car beaucoup de scolaires et de groupes ont déjà fait des réservations. Espérons que la saison soit ensoleillée pour donner un coup de pouce à notre nouvelle structure Orée-d'Anjou.

-Installation au Cul du Moulin : cette année, le restaurant du Port du Moulin devrait rouvrir en mai avec des nouveaux propriétaires. La Guinguette s'installera début juillet jusqu'à mi-septembre et L.A Kayac de mai à fin septembre comme d'habitude. Après étude d'ajout d'une toilette sèche, le coût nous constraint à attendre un plan global d'aménagement plutôt que de gérer le lieu au cas par cas. Dans ce sens, une réunion est programmée début avril avec les services de l'Etat (DREAL, ARS) pour étudier le problème de captage des eaux qui bloque le PLU dans cette zone.

Le cabinet IRH a fait un rapport sur les travaux d'assainissement pluvial dans le cadre du périmètre de captage au Cul du Moulin.

#### ***Organisation des vernissages***

Le vendredi soir à 18 H 30. Le calendrier est donné.

#### ***Animations jeux au Champalud***

Les jeux au Champalud seront organisés le dimanche 8 juillet en même temps que le Festival Argentik (du 6 au 15 juillet), en partenariat avec l'association A vous 2 jouer et sur le thème de la photo.

#### ***Animations Livrées de Loire et Arts & créations***

L'an dernier, le très mauvais temps nous a obligés à annuler la manifestation deux jours avant l'évènement.

Après avoir envisagé d'organiser cette manifestation en intérieur, la commission préfère finalement la faire en extérieur.

### **1.7- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE**

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux.

V Stationnement de car scolaire le matin gênant la visibilité de la Rue de Vendée, un autre stationnement a été trouvé, plus sécuritaire, par le service transport de l'antenne régionale située à Angers.

V Le stationnement d'un camion à la Ténoterie est constaté sans que la commune ait donné son accord.

V Le terrain de la Ténoterie pourra servir de parking lors de la manifestation du 19 mai 2018 (tournoi foot pour les jeunes).

V Réunion avec le CAUE pour la réflexion de la salle Gilbert Sailly.

V Rendez-vous avec un deuxième architecte pour définir un cahier des charges pour le vitrail de l'église.

V La Nonnière : un courrier a été à nouveau adressé pour des travaux de réfection de chaussée suite aux passages de camions, rien n'a été fait à ce jour malgré des engagements depuis 2016.

V Pharmacie : les travaux seront finis début septembre, les élus trouvent que le bâtiment est conséquent, attendre la finalité du projet pour se rendre compte de l'intégration dans le paysage. Un rappel des couleurs du Crédit Agricole sera repris sur ce bâtiment pour harmonisation.

V Bassin de rétention Chemin des Baudries : contacter le propriétaire pour étudier la faisabilité.

V Eglise : Prévoir un nettoyage des chéneaux car il y a de l'humidité sur un mur. Enlever le tableau posé sur ce mur en attendant de régler cette infiltration.

### **1.8- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU**

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

V Dossier PLU : la Préfecture a fait des remarques notamment sur le projet d'extension de la carrière à Liré.

V Projet de terrain de foot stabilisé ou synthétique sur le pôle 3 (Landemont, St-Sauveur et St-Christophe) avec le recours d'un emprunt de 300.000 €.

### **1.9- MARCHÉ DE PLEIN AIR**

Aline BRAY propose de mettre en place le samedi matin un marché de plein air à compter du 2 juin devant la Salle Chetou (provisoirement) avec un poissonnier, un fromager et un stand légumes bio dans un premier temps.

D'autres marchands pourraient intervenir de façon ponctuelle.

Dynamique et lien avec l'association « Art'Com » pour mettre en place ce marché.

Une information sera faite dans le Petit Rapporteur ; une inauguration sera prévue.

## **2- INTERVENTIONS ORALES**

V Lundi 9 juillet : un Beach vert sera organisé au Champalud, à voir avec le festival Photo Argentik.

V Le concours de boules du samedi 7 avril s'est déroulé sous la pluie.

V Aménagement de la Rue du Pont Trubert : deux devis sont présentés pour une maîtrise d'œuvre, le cabinet Arrondel est retenu pour un montant de 6.216 € TTC. Accord des élus.

V Lotissement les Jardins de la Bretesche : démarrage mi-juin. Réfléchir à l'utilisation du parking pour les manifestations à venir au Stade.

V La DREAL pourrait accorder 15.000 € de subvention pour la pose d'une grille en fer forgé au Champalud.

V Art'Com, manifestation du 8 avril Exporama. Merci pour le prêt de la salle de sports. Les moquettes ont bien protégé le sol. Michel TOUCHAIS remercie Art'Com pour l'accueil de la Chambre des métiers

V Ronds-points : les voitures ne les contournent pas, prévoir un support central pour dissuader les conducteurs.

V Rand'Orée Loire du 1<sup>er</sup> mai sur la commune déléguée de Champtoceaux : 4 bénévoles inscrits pour l'instant ; relancer les associations pour assurer la circulation, la sécurité et le ravitaillement de la randonnée.

V Bibliothèque + entrée Clos Denis : prévoir une étude avec le C.A.U.E. Chiffrer le coût de l'isolation et des ouvertures de la Bibliothèque.

V Récupération de matériaux pour les entreprises dans le cadre de l'opération Fibre49.

***Observation***

Prévoir de fermer les toilettes du Champalud tous les soirs par le service technique d'astreinte. L'installation d'un système de vidéoprotection sur ce site doit être étudiée pour pallier les dégradations récurrentes.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE à 22 H 35**

**LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 17 MAI 2018 à 20 H.**